

- Accueil
- Abonnez-vous
- Trouvez un emploi
- Immobilier
- Archives
- Lettre d'information

Actualité

- International
- Europe
- Grands reportages
- Politique
- Société
- Sciences Médecine
- Débats Opinions
- Éducation
- Culture
- Radio Télévision
- Sports
- Football
- Diaporamas
- L'actualité en vidéo
- In English

Economie

- Monde - France
- Entreprises
- High-tech
- Médias & publicité
- Votre argent
- Décideurs
- Bourse

Et Vous

- Bien-être
- Beauté
- Mode

Pourquoi le biodégradable n'est pas une panacée

Par Pierre-Gilles de Gennes *, Guy Ourisson ** et Richard-Emmanuel Eastes ***
[22 décembre 2005]

Le Parlement, dans un souci légitime de protéger l'environnement, s'apprête à interdire les sacs plastique de supermarché à partir de 2010. En revanche, les mêmes sacs, s'ils sont biodégradables, seront autorisés. Il a même été question d'appliquer cette logique à l'ensemble des emballages : en dehors du «biodégradable», point de salut !

Le mot est paré de toutes les vertus : *bios*, en grec, signifie la vie, et «bio», c'est forcément la nature vierge et protégée des atteintes de l'homme. Cette perception est-elle écologiquement et scientifiquement fondée ?

Pas du tout : la réalité est plus complexe. Le biodégradable peut présenter un intérêt pour des utilisations bien précises : par exemple, les emballages de salades prélavées. Biodégradables, ils permettent aux distributeurs de récupérer les invendus et de les intégrer tels quels dans des filières de compostage s'il en existe. Il y a là une vraie logique environnementale, puisque l'opération est facile et ne nécessite aucun tri particulier. Mais c'est rarement le cas.

L'incidence d'un objet sur l'environnement ne s'évalue pas seulement après son utilisation : tout son cycle de vie doit être considéré, ainsi que les alternatives existantes à cet objet. Dans le cas des sacs et des emballages biodégradables, cette logique mérite d'être appliquée.

Quel est l'objectif de la mesure adoptée par les parlementaires ? S'il s'agit d'éradiquer les pollutions visuelles et les menaces sur la faune marine que constituent les sacs de caisse abandonnés dans la nature, il ne sera pas atteint : la biodégradation nécessite des conditions naturelles optimales, rarement

JEUX & INVITATIONS

Toutes les invitations

RECHERCHE

Recherchez un article dans nos archives payantes, sur le thème "Débats Opinions".

Mot Clé

LA UNE DU JOUR



LETTRE D'INFORMATION

Recevez tous les matins par courrier électronique les titres du Figaro.fr

Votre email

EN DÉPÊCHES

DOSSIER

Un sujet à la loupe

PEOPLE

L'actualité des gens célèbres

INSOLITE

Les nouvelles inattendues

Cuisine
Déco
Enfants
Psycho
People
Voyages
Luxe
Mariage
Auto & Moto
Au masculin
Multimédia
En Images
Boutique
Sudoku

Publications

Figaro Magazine
Madame Figaro
Figaro Entreprises
Figaroscope
Figaro Etudiant
Figaro Littéraire
France-Amérique

Annonces

Emploi
Immobilier
Carnet du Jour

Archives

Rechercher
Séries
Droits

Evénements

Concours F.Chalais
CD du Magazine
L'Atlas des pays
Fête du livre
La Solitaire
Trophée Golf
Conférences
Portes d'Afrique

rassemblées en milieu urbain, par exemple. Ces sacs mettront au mieux plusieurs mois à disparaître, plus encore dans la mer. La faune ne s'en portera pas mieux, nos paysages non plus. D'autant que le message véhiculé par la généralisation du biodégradable, c'est un peu «*jetez-moi, je disparaiss tout seul*», ce qui pénalisera le recyclage et la valorisation énergétique.

Le biodégradable permet tra-t-il de préserver les ressources pétrolières ? Soyons sérieux : les sacs plastique consomment quelques millièmes de la production mondiale de pétrole... Quand ils sont incinérés, ils restituent une partie de leur énergie dans la production de chaleur ou d'électricité. En revanche, l'amidon végétal est une matière rigide, qui nécessite l'addition de polyesters d'origine pétrolière à hauteur de 50% pour obtenir la souplesse d'un sac.

Leur production aura-t-elle moins d'impact sur l'environnement ? Non : elle est très gourmande en eau et en engrais, elle présente de forts risques de pollution des eaux, des questions majeures de l'écologie en France aujourd'hui.

Faciliteront-ils le tri des ordures ménagères ? Non : ils devront eux aussi être collectés et triés pour une hypothétique valorisation par compostage... Hypothétique, parce que la forte présence d'emballages biodégradables ne donnerait qu'un médiocre compost. Or, s'ils ne sont pas valorisés, ces emballages en fin de vie constituent une perte sèche de matière et d'énergie.

Enfin, au-delà de ces considérations techniques, l'obligation de biodégradabilité constitue un message à contretemps : elle prolonge artificiellement l'ère du jetable, retardant d'autant l'essor du réutilisable.

Les parlementaires ont raison, la gestion des déchets est un problème de société. Mais le biodégradable n'est pas une panacée.

* Prix Nobel de physique 1991, membre de l'Institut, membre de l'Académie des sciences, professeur honoraire au Collège de France.

** Professeur émérite à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, membre et ancien président de l'Académie des sciences.

*** Professeur agrégé de sciences physiques à l'Ecole normale supérieure.

LES PHOTOS DU JOUR

L'actualité en images

